

REDACTEUR EN CHEF : M. THIBAUD...
Roubaix, Tourcoing :
Trois mois... 10 fr.
Six mois... 19 fr.
Un an... 37 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GERANT : J. WELBOUX
Le Nord de la France :
Trois mois... 11 fr.
Six mois... 20 fr.
Un an... 44 fr.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nam, 1. A FOURMIES, chez M. Vasserveck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Kullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 25 JUIN 1871

Elections du 2 juillet
A L'ASSEMBLEE NATIONALE.

NORD.

Candidats du Comité national :
De NEDONCHEL, propriétaire-agriculteur, Maire de Jolimetz, près Le Quesnoy.

Alfred DUPONT, Avocat à Douai, ancien Bâtonnier, Président de la société d'agriculture, sciences et arts.

M. Alfred Dupont, avocat à la Cour de Douai, candidat aux élections du 2 juillet dans le Nord, nous communique la profession de foi qu'il adresse aux électeurs du Département :

Messieurs et chers concitoyens,
En acceptant, après de longues hésitations, une candidature à l'Assemblée nationale, je sacrifie mes goûts, mes intérêts, mes affections.

C'est vous dire que je considère votre mandat moins encore comme un honneur, si grand soit-il, que comme un devoir. Ce devoir, voici dans quelles conditions je m'efforcerai de le remplir.

Trente-huit ans d'exercice de la profession d'avocat, au chef-lieu judiciaire de l'un des départements les plus riches et les plus producteurs en France, n'ont mis en rapports fréquents avec des hommes considérables dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture ; à leur contact, je me suis initié aux intérêts si variés, si multiples de notre beau pays.

L'un des membres fondateurs de la Société des agriculteurs de France, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, je suis fier de compter parmi nos premiers agronomes, mes maîtres et mes meilleurs amis.

Président du conseil d'administration de la Compagnie des mines de Courrières, je ne suis pas étranger, non plus, à l'une des branches les plus riches de notre production.

Quant à mes principes, mes amis les connaissent et les peuvent garantir. Ils se résument d'ailleurs en deux mots.

La France est abattue, sanglante, ruinée par l'étranger, et ce qui est mille fois plus douloureux encore, par la main criminelle de ses propres enfants.

Il faut lui laisser le temps de se refaire, réorganiser, sous la direction habile, prudente et ferme du Chef du pouvoir exécutif de la République, nos finances et notre armée, rétablir l'équilibre violemment et profondément rompu dans les choses et dans les esprits.

Cela fait, mais alors seulement, s'occuper de rechercher et de consacrer la forme définitive du gouvernement sous lequel elle voudra vivre, en consultant avec soin et loyauté ses traditions, ses sentiments, ses intérêts.

Ah ! méconnaître de la liberté, je ne la comprends et ne l'ai jamais comprise

sans l'ordre, ni l'ordre dans une société sans Dieu ! Les sanglantes saturnales qui viennent de souiller Paris ont fait à cet égard la plus effrayante lumière.

Si ces idées sont les vôtres, vous pouvez être certains que j'y resterai fidèle et que, si vous m'honorez de vos suffrages, je les défendrai, dans la mesure de mes forces, contre les impatiences imprudentes ou les exigences tyranniques des passions de parti.

Alfred DUPONT.

Douai, juin 1871.

Lettres à M. Thiers

VI

L'UNITÉ NATIONALE

Ce n'est pas Pierre le Grand qui a fait la grandeur de la Russie, ce n'est pas Frédéric le Grand qui a fait la grandeur de la Prusse ; c'est la loi de l'hérédité monarchique. Grâce à cette loi, le plan tracé par les chefs des deux familles souveraines a été suivi avec persévérance, d'une génération en génération ; et le peuple sauvage qui errait dans les steppes stériles de la Moscovie et sur les côtes inhospitalières de la mer glaciale est devenu l'empire le plus colossal du monde moderne, et le plus puissant de Brandebourg, dont on connaissait à peine le nom, il y a trois siècles, est devenu d'abord le royaume de Prusse et vient d'être placé à la tête de l'empire d'Allemagne, tandis que la Pologne toute puissante, quand ces deux empires n'existaient qu'en germe, la Pologne qui avait été le boulevard de la chrétienté contre les Turcs, qui pouvait couvrir encore l'Europe occidentale contre les hordes barbares du Danube, de l'Oural et de la Neva ; tandis que la Pologne, dis-je, livrée à toutes les oscillations, à toute l'inconsistance d'un pouvoir électif, a pu être mise en lambeaux et tuée impitoyablement.

Ce n'est pas que j'approuve ces agrandissements indéfinis inspirés par l'ambition héréditaire d'une famille ; mais puisque cette loi de succession, cette permanence du pouvoir peut enfanter de si grands empires, elle peut, à plus forte raison, créer une unité nationale, la maintenir et sauvegarder l'indépendance du pays contre l'ambition des voisins.

C'est ce qu'elle a fait chez nous. Qu'était, en effet, la France quand Hugues Capet a été appelé au trône ? Que serait-elle aujourd'hui si Robert le Pieux n'avait pas succédé à son père et ainsi de suite ? C'est la loi d'hérédité, vous ne pouvez le nier, qui a fait la France telle qu'elle était hier. Veuillez remarquer de plus que son indépendance et son unité n'ont été comprises que quand le droit de succession a été contesté, comme à l'avènement des Valois ou à celui d'Henri IV ; et aujourd'hui, si la France a été démembrée, le roi peut dire fièrement aux Prussiens : Vous avez profité de mon absence pour ravager notre beau pays et en arracher un glorieux lambeau.

Il faut bien le dire aussi : les annexions faites par nos rois n'avaient pas ce caractère de fraude et de violence qu'elles revêtent dans ces temps de civilisation moderne. Nos monarches n'ont pas fait la France comme Victor Emmanuel a fait l'Italie, par la trahison, le mensonge, l'audace et les massacres. Les provinces se sont ajoutées l'une à l'autre naturellement, légalement, en conformité avec le droit public de l'époque, et si parfois nos souverains ont procédé par la voie des armes, c'était pour faire rentrer les seigneurs dans l'obéissance, comme les premiers descendants de Hugues Capet, ou pour reprendre aux étrangers les provinces qu'ils avaient ravies à la France, comme Philippe Auguste, Charles V, Charles VII et Louis XIV lui-même.

Ajoutons enfin que nos rois n'imposaient pas aux provinces acquises le joug d'une loi uniforme qui aurait provoqué leurs répugnances. Ils laissaient aux populations leurs usages, leurs privilèges, leurs fueros, comme disent les Espagnols de la Biscaye et de la Navarre. Les provinces devenaient françaises peu à peu et sans subir aucune violence. Elles adoptaient, insensiblement et presque de plein gré, la langue, les lois, les mœurs de la nation à laquelle elles avaient été annexées.

Voilà comment la loi traditionnelle a fait l'unité matérielle et morale de la France.

L'Assemblée constituante brisa violemment toutes les traditions, fit disparaître les dernières traces de l'indépendance provinciale et, coupant le pays en petits fragments, elle l'enferma dans les mailles inextricables d'une centralisation savante autant qu'oppressive, que l'empire perfectionna et qui devint entre ses mains l'instrument du plus terrible despotisme que l'on connaisse.

La révolution s'est vantée d'avoir ainsi complété l'unité de la France, et l'on nous a dit souvent que l'Europe nous enviait notre système de centralisation. Qu'en pensez-vous ? Pour moi, je suis d'avis que la révolution a brisé en peu de jours cette unité morale qui avait coûté neuf siècles de patience. La France n'est plus divisée en provinces d'étendue différente, jouissant chacune d'une autonomie franche, unies seulement entre elles par un patriotisme éprouvé, et elle vous a paru serrée, compacte et forte, parce que toutes les parties étaient attachées au centre par les liens d'une administration qui ne laissait aucune part d'initiative ni aux départements, ni aux communes ; mais en même temps qu'elle enchaînait la nation pour la former en un indissoluble faisceau, pour en faire une sorte de machine se mouvant au gré de celui qui peut rebouler ou lâcher le ressort, la révolution brisait le lien moral qui contenait les âmes et les unissait l'une à l'autre. Il n'y a plus eu de pensée commune, de desirs communs et de volonté uniforme ; et les populations se sont divisées en partis irréconciliables qui se sont subdivisés eux-mêmes en fractions en quelque sorte impalpables.

Veillez me permettre une comparaison. Vous avez souvent admiré nos superbes régiments manœuvrant sur le Champ-de-Mars. Que c'était beau ! que c'était admirable d'ordre et de précision ! Le colonel commandait, les chefs de bataillon répétaient le commandement, chaque capitaine le redisait à sa compagnie, et les soldats exécutaient la manœuvre avec une exactitude mathématique. Quelle masse pouvait résister à des hommes marchant avec un tel ensemble ?

Un jour vous avez mené ce régiment devant l'émeute. Le colonel a pris ses dispositions ; il a placé ses hommes de la façon la plus convenable, et les mouvements ont été faits comme il l'entendait. A la baïonnette ! s'est-il écrié au moment décisif ; les chefs de bataillon et les capitaines ont répété l'ordre et se sont lancés en avant ; mais les soldats ont levé la crosse en l'air, ceux-ci par complicité, ceux-là par lâcheté, hélas ! et le plus grand nombre par bêtise. Ce beau régiment n'existait plus.

Il en a été ainsi de la France. On en avait fait un régiment. Le ministre donnait un ordre, le préfet le répétait aux sous-préfets qui le redisait aux maires, et l'ordre s'exécutait de point en point. Un moment de trouble et d'hésitation a suffi pour détruire cet ordre apparent. Les rouges se sont brisés, et la France a paru ce qu'elle est en effet, ce que la révolution l'a faite : un vrai chaos.

L'unité de la France est à refaire. Or, il n'est pas question de reprendre l'une après l'autre des provinces qui se seraient séparées ; il s'agit, ce qui est tout autrement difficile, de reconquérir les intelligences et les cœurs, il s'agit de reconstituer notre unité morale.

Sur quel terrain nous placerons-nous pour y appeler les convulsions, pour réunir les volontés, ou, en d'autres termes : quelle est la forme de gouvernement qui a plus de chances d'attirer à elle les âmes et de former cette unité sans laquelle il n'y a pas de nation, pas de patrie et, par suite, pas de force, pas d'indépendance, pas d'honneur, pas de prospérité ?

Nous voici placés de nouveau entre la république et la monarchie, et par la monarchie, j'entends la monarchie légitime ; car l'orléanisme et le bouapartisme ne sont pas plus la monarchie qu'ils ne sont la république. Ce ne sont d'ailleurs que des faits, des faits révolutionnaires, et ce n'est pas autour d'un fait que les esprits peuvent se rallier. Débarrassons la situation des deux parasites qui cherchent à l'exploiter, et qui ne font que jeter la discorde parmi nous. La question, je vous le redis, ne peut être posée que dans ces termes : Monarchie ou république.

Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai dit dans une autre lettre des tendances forcément révolutionnaires de la république, dans notre pays, de cet esprit d'oppression et d'anarchie qui la caractérise, ni des dangers qu'elle nous crée ; mais je dois répondre à un sophisme sorti de votre bouche en 1851, qui

eut un succès de vogue à cette époque, et qui me semble être encore la règle de votre conduite.

« La république, disiez-vous, est le gouvernement qui nous divise le moins. Comment une forme de gouvernement, qui a été l'origine de nos divisions, qui ouvre la porte à toutes les ambitions, qui enfante toutes les utopies, pourrait-elle devenir un principe d'union sincère et surtout constante ? Savez-vous ce qui unissait les légitimistes et les orléanistes après 1848 ? La peur. Savez-vous ce qui unit encore aujourd'hui les hommes de tous les partis ? La peur, toujours la peur, et rien que la peur, la peur même des dangers que crée et entretient la république. Faudra-t-il donc perpétuer le danger d'un cataclysme sans cesse imminent pour perpétuer l'union entre nous ? Suffit-il, d'ailleurs, d'unir les légitimistes et les orléanistes ? Il faut un régime où tout le monde trouve sa place et où chacun se trouve bien, à sa place.

La monarchie peut seule offrir un terrain commun pour la reconstruction de l'unité morale de la France, parce qu'elle est le droit, parce qu'elle est l'ordre, parce qu'elle a pour elle le nombre, et il faut bien le dire — les plus honnêtes gens, parce qu'elle peut seule enfin donner la sécurité, la liberté, et rendre à la France son prestige perdu.

Elle n'a contre elle que des préjugés. Ces préjugés sont puissants, je le sais ; mais que chacun fasse ce qu'il doit, et ces préjugés s'évanouiront. Faites vous-même pour les dissiper autant que vous avez fait pour les répandre et les accréditer, et vous verrez que la besogne ira vite. Un véritable homme d'Etat ne tient compte des préjugés que pour les combattre.

Un mot pour conclure : la monarchie, qui a fait l'unité de la France, peut seule la refaire.

E. BENEZET

Emprunt national de 2 milliards en rentes 3 pour 100 (1871).

Le chef du pouvoir exécutif de la République française, président du conseil des ministres.

Vu la loi du 21 juin 1871, sur le rapport du ministre des finances.

Arrêté :
Art. 1er. Le ministre des finances est autorisé à procéder à l'allégation de la somme de rentes 3 pour 100 nécessaire pour produire un capital de 2 milliards de francs, ainsi que le complément destiné à couvrir les dépenses matérielles de l'opération et tous frais quelconques d'escomptes, de change et de négociation.

Art. 2. Les dites rentes 3 pour 100 seront émises au taux de 82 fr. 50 c. avec jouissance à compter du 1er juillet 1871.

Art. 3. Les arrérages des rentes 3 pour 100 à créer en vertu de l'article 1er seront payables par trimestre aux époques des 16 février, 16 mai, 16 août et 16 novembre de chaque année.

Art. 4. Les inscriptions de rentes 3 pour 100 seront, au choix des parties, nominatives, mixtes ou au porteur.

Art. 5. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 23 juin 1871.

A. THIERS.

Le ministre des finances, POUYER-QUERTIER.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 26 JUIN 1871.

— 56 —

LE

DERNIER IRLANDAIS

PAR ELIE BERTHET

XVII

LES COLPORTEURS

SUITE

Les événements qu'il nous reste à raconter de son passé, à une époque très-peu éloignée de celle où nous écrivons. A la fin d'une belle journée d'été, deux hommes ayant l'apparence de ces colporteurs qui parcourent les campagnes des trois royaumes pour approvisionner châteaux et chaumières de lingerie et de menuiserie, s'étaient arrêtés en bas de la hauteur qui domine le village de Neath, en face de la grande avenue de Stone-House. Ils contemplaient d'un air de vif intérêt les lieux où s'étaient accomplis les faits principaux de cette histoire. Peu de changements se remarquaient dans le village de Glendalough, ses bruyères et ses bogs, ses ruines, son cloître solitaire, avaient le même aspect mélancolique ; le village était aussi pauvre, aussi malpropre que par le passé, et l'église Saint-Patrice semblait toujours attendre la prochaine tempête pour s'abîmer dans le précipice sur lequel elle se penchait déjà.

En revanche, du côté de la Stone-House, le coup d'œil était délicieux. Les grands arbres du parc, surchargés de feuillage et de fleurs, répandaient des parfums suaves. A travers la grille de fer ouvragée et dorée, on apercevait toujours ses allées au sable molleux, ses boulingrins verdoyants, cette profusion de vases et des statues de marbre qui décoraient les quinconces et les parterres.

Mais ce qui attirait d'abord l'attention, c'était l'habitation qui avait remplacé l'ancienne demeure des lords Avondale. Là où l'œil avait rencontré si longtemps une villa italienne, ou plus tard, se creusait un gouffre noir et fumant, se élevait maintenant un petit château gothique, chef d'œuvre de sculpture et de bonne ordonnance. Tours et tourelles, fenêtres ciselées, ornements bizarres sculptés dans les murs, chimères de plomb sur les toits, rien n'y manquait pour compléter une gracieuse miniature de ces nobles édifices bâtis par les barons du quatorzième siècle.

On n'avait même pas oublié les moyens de défense en usage aux époques reculées : un fossé entourait un petit manoir ; un pont-levis, qu'il était facile de lever à la moindre alerte, y donnait un seul accès. De la sorte le nouveau Stone-House était à l'abri des coups de main semblables à celui qui avait été si fatal à l'ancien deux années auparavant.

Malgré ces signes d'une secrète défiance, l'aristocratie de ce lieu semblait vouée à la joie, aux plaisirs et aux fêtes. Par la belle soirée dont nous parlons, une grande animation régnait dans le parc et dans le château. D'élégantes catèches, de fringantes amazones parcouraient les allées ombreuses qui s'étendaient à perte de vue dans toutes les directions. Sur le lac artificiel glissaient de jolies gondoles chargées de brillants cavaliers et de femmes ébouissantes de toilette. La brise tiède qu'il élève au lever du soleil apportait en passant des chants lointains, des sons de harpe et de piano, qui s'harmonisaient avec les modulations plaintives du rossignol dans les bois. Enfin, on reconnaissait tout d'abord que Stone-House était habité par des propriétaires riches, hospitaliers, amis des divertissements que procure l'opulence.

Les deux colporteurs observèrent un moment en silence ces frappants contrastes. Ils portaient le costume habituel des gens de leurs professions : guêtres de cuir, blouse de toile et large chapeau rabattu ; ils conduisaient par la bride un fort cheval chargé d'un énorme ballot. L'un d'eux était de petite taille ; sa figure exprimait la vivacité et la bonne humeur, malgré les fatigues de sa vie nomade.

Appuyé sur une demi-aune, en guise de canne, il finit par siffloter en attendant son compagnon, qui semblait absorbé par de sombres pensées. Celui-ci, au contraire, était un homme grand et robuste, qui conservait une sorte de noblesse sous ses vêtements grossiers. D'épais favoris et de longs cheveux noirs flottants semblaient vouloir cacher son visage, qui avait un caractère marqué de réflexion et de tristesse. A la différence que lui témoignait l'autre porte-balle, on jugeait que ce personnage était le chef de l'association. Enfin le plus petit des deux parut s'impatienter de la longueur de cette halte sur la voie publique.

— Maître, dit-il à demi-voix, il est temps de songer à trouver un gîte pour la nuit. On pourrait s'étonner de nous voir regarder le nouveau Stone-House, comme si nous voulions l'acheter, et les constables sont, dit-on, très questionneurs par ici.

Son camarade tourna distraitement vers lui ses yeux pensifs, comme s'il n'eût pas entendu cette observation. Néanmoins, il se mit à monter la rue rocailleuse du village ; l'autre le suivit avec le cheval qui portait les marchandises.

Quelques paddy's se mirent sur les portes, quelques visages hâves se montrèrent aux fenêtres sur leur passage ; mais, excepté de vieilles femmes et des enfants qui leur tendaient la main et auxquels le maître colporteur distribuait deux ou

trois shellings, les habitants de Neath ne semblèrent éprouver pour ces voyageurs inconnus qu'un vague sentiment de curiosité.

Ils arrivèrent ainsi au cottage de la veuve O'Flanagan, le cabaret ou l'auberge du village. Aucun signe extérieur n'annonçait un lieu public. A quoi eût servi le enseigne dans ce pays où pas un étranger ne venait quelquefois en une année ? Néanmoins les colporteurs ne s'y trompèrent pas et s'arrêtèrent devant la porte, au milieu de cette fange fétide qui avoisine toujours une habitation Irlandaise. L'un d'eux allait entrer pour prendre langue, tandis que l'autre tenait le cheval, quand mistress O'Flanagan, la dame du logis, attirée par le bruit, parut elle-même sur le seuil de sa demeure.

La vieille cabaretière était peu différente d'autrefois, si non que son visage était plus rouge et son nez considérablement plus bourgonné. A la vue de ces voyageurs bien couverts, suivi d'un cheval chargé, elle fut pénétrée de saisissement et de respect. Elle leur adressa sa plus gracieuse révérence, et, ôtant sa petite pipe qu'elle tenait entre ses dents noires, elle dit d'un ton respectueux.

— Que Saint Kevin vous assiste, mes beaux gentlemen ! Que désirez Vos Honneurs d'une pauvre veuve ? Je ne me souviens pas de vous avoir vu encore dans cette paroisse. — Eh ! la bonne mère, dit le plus petit colporteur d'un ton jovial, n'êtes-vous